

Réunion Patrimoine Etat-Région – Crise Coronavirus 2 avril 2020

Participants : DRAC (V. Thévenin, JP. Lemeunier, L. Diez, P. Le Chanu, S. Pascalis, S. Robin), Région (MB. Bouvet, B. Bergbauer, V. Muller).

Objectif : identifier les répercussions de la crise sanitaire sur les acteurs patrimoniaux (difficultés financières, risque pour l'emploi, les reports des événements et conséquence)

Travaux sur MH :

- **Les retards pris sur des chantiers réalisés sur des Monuments historiques (MH) n'auront que peu d'incidence sur la réouverture au public.** Problème pour le château de Kientzheim (68) : le retard des travaux sur le mur de soutènement gênera l'accès du public durant la saison estivale. **Analyse des cas particuliers à affiner par la CRMH.**

- **Retard pris par les agences d'architectes**, pour les tâches nécessitant des visites de terrain. Une nouvelle planification des chantiers allongera les retards, accrus par la présence de plusieurs intervenants. Le versement des subventions devra donner lieu à des avenants. Par ailleurs, **le nombre d'agences d'architecture** dans la région est évalué à 1000 soit environ 4 000 personnes (toutes spécialités confondues).

- **Impossibilité pour les restaurateurs d'accéder aux chantiers MH.** Moins d'impact pour les restaurateurs de vitraux déposés, travaillant à domicile, dans leur atelier.

- Sensibilisation des maîtres d'ouvrage à la **nécessité de produire des OS d'arrêts de chantiers** pour des raisons de responsabilité ce qui entraîne de nouveaux échéanciers (dont les chantiers des musées arrêtés à Epernay, Reims, Troyes, Strasbourg, etc).

Musées

- **Expositions : manque à gagner** dû aux annulations. La DRAC interviendra auprès des collectivités les plus modestes. Sensibilisation des musées via le forum de l'association « Musées Grand Est », afin d'éviter la concurrence d'événements.

- **Report au 14 novembre de la Nuit des Musées** : problème pour ceux fermés l'hiver ou ayant prévu l'intervention de prestataires (annulables et remboursables ou non, selon les cas).

- Difficultés rencontrées par quelques « gros » musées, **liées à la perte des revenus de billetterie** (ex. : 200 000 €/mois pour Unterlinden) et pour la **pérennisation des emplois pour les musées associatifs**. L'Etat et la Région vont recenser les cas problématiques.

- Problématiques **d'organisation des commissions d'acquisitions et de restaurations**. Nb elles ont des conséquences économiques (concerne davantage l'Etat que la Région).

Situation du personnel précaire (musées et sites), fragile (associations) et des restaurateurs TPE ou auto entrepreneurs) :

Pour beaucoup, difficile de comparer les revenus, par nature aléatoires, de mars 2019 et de mars 2020 pour prouver le manque à gagner. **Travail à prévoir avec la Fédération française des professionnels de la Conservation-Restauration ; Rédaction d'une note d'alerte pour la Préfecture de Région (proposition faite par Région).**

L'Agence culturelle Grand Est mobilisera une aide juridique pour répondre aux questions spécifiques

Les **groupes de travail** se réuniront trois à quatre fois par mois en format court, avec compte-rendu d'une page maximum.